



Communiqué de Presse
Paris, le 21 mars 2008

VERS UN CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DAVANTAGE REPRESENTATIF ?

Le CNAJEP se félicite de la déclaration du Président de la République préconisant le renforcement de la place des ONG et des associations de jeunes au sein du Conseil économique et social. Toutefois, nous considérons que la réforme proposée ne doit pas se faire au détriment de la valorisation de l'ensemble du monde associatif au sein de cette instance consultative.

Dans l'interview qu'il a accordée le 6 mars dernier au Figaro, Nicolas SARKOZY a annoncé une réforme du Conseil Economique et Social (CES) « *pour qu'il s'ouvre aux ONG et aux associations de jeunes qui, de façon incompréhensible, en sont aujourd'hui totalement absentes.* »

Dans une France où les jeunes sont généralement exclus des lieux de concertation et de décision, cette annonce semble ouvrir une voie vers la reconnaissance de la capacité des jeunes à s'exprimer, à agir et à être partie prenante du dialogue entre les pouvoirs publics et la société civile.

Toute satisfaisante qu'elle soit, la proposition du Président de la République doit cependant être assortie d'un certain nombre de conditions pour que les jeunes puissent pleinement participer à la vie du CES et qu'ils ne soient pas cantonnés à un simple rôle de faire-valoir ou de caution « jeune ».

Ainsi, dans le prolongement de la campagne « Politiquement Jeune » que le CNAJEP mène depuis 2006, nous préconisons :

- une participation accrue des organisations de jeunes dans les différents collèges qui composent le CES, mais aussi les CES régionaux et le CES européen, qui structurent le dialogue civil aux différents niveaux des territoires.
- une plus forte représentation des jeunes dans les délégations des organisations syndicales et associatives siégeant au sein du CES et des CES régionaux.

Au-delà de ces deux revendications, nous souhaitons qu'une place significative soit accordée au monde associatif dans le CES et les CES régionaux. La présence des associations y est actuellement réduite à sa partie congrue, alors même que ce secteur compte parmi les plus dynamiques et les plus représentatifs dans notre pays.

Renforcer la place des jeunes et des associations au sein des CES constitue donc pour nous le seul moyen pour faire de cette instance une véritable caisse de résonance de l'ensemble des forces vives de la nation.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, **le CNAJEP** est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Education Populaire.

Contacts presse : Benoît Mychak – CNAJEP - Tel.: 01 40 21 14 21.
Fax : 01 40 21 07 06 E-mail : cnajep@cnajep.asso.fr
Plus d'infos : www.cnajep.asso.fr